dire qu'il eſt de la dignité du Roi, & de l'honneur de votre adminiſtration, de ne pas refuſer ces petites attentions à un officier de la cour du Roi de France, qui a l'honneur de venir rendre ſes reſpects au Roi de Pologne.

29 Août 1749, 9 heures trois quarts.

SIRE,

Il faut s'adreſſer à Dieu, quand on eſt en paradis. Votre Majeſté m'a permis de venir lui faire ma cour, juſqu'à la fin de l'automne, tems auquel je ne puis me diſpenſer de prendre congé de V. M. Elle ſait que je ſuis très-malade, & que des travaux continuels me retiennent dans mon appartement, autant que mes ſouffrances. Je ſuis forcé de ſupplier V. M. qu'elle ordonne qu'on daigne avoir pour moi les bontés néceſſaires & convenables à la dignité de la maiſon dont elle honore les étrangers qui viennent à ſa cour. Les Rois ſont, depuis Alexandre, en poſſeſſion de nourrir les gens de lettres; & quand Virgile étoit chez Auguſte, Alliotus, *conſeiller aulique d'*Auguſte, *faiſoit donner à Virgile du pain, du vin & de la chandelle* (a). *Je ſuis malade aujourd'hui, & je n'ai ni vin ni pain pour dîner.*

J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect, &c.

(a) En liſant ce paſſage détaché, on eût cru qu'il étoit adreſſé à Mr. Alliot*; on voit ici, que c'eſt au Roi même.